

GUIDE COURS-PROJETS

À L'INTENTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Direction du programme de B.A.A.

Création : le 30 novembre 2018

Dernière mise à jour : le 15 février 2024



TABLE DES MATIÈRES¹

Cours-projet optionnel	1
Description	1
Inscription	1
Frais de scolarité.....	1
Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire	2
Durée du cours-projet	2
Remise du rapport.....	2
Contenu du rapport.....	2
Cours-projet de recherche	3
Description	3
Inscription.....	3
Frais de scolarité.....	3
Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire	3
Durée du cours-projet	4
Remise du rapport.....	4
Contenu du rapport.....	4
Cours-projet Bénévolat d'affaires	5
Description	5
Inscription.....	5
Frais de scolarité.....	5
Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire	6
Durée du cours-projet	6
Remise du rapport.....	6
Contenu du rapport.....	6
Cours-projet : vie étudiante	7
Description	7
Inscription.....	7
Frais de scolarité.....	7
Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire	7
Suivi et évaluation	8
Notation.....	8

¹ Les cours-projets : Vie étudiante ne sont plus supervisés par des professeures et professeurs ou maîtres d'enseignement depuis l'hiver 2019.

Cours-projet optionnel

Description

Le cours-projet optionnel permet à l'étudiante ou à l'étudiant de parfaire ses apprentissages en gestion dans le cadre d'un projet d'envergure² et d'en faire état dans un rapport.

Un cours-projet se déroule généralement à l'université et est supervisé par une professeure ou un professeur (titulaire, agrégé, adjointe ou invité) ou une ou un maître d'enseignement, contrairement à un stage qui se déroule généralement en entreprise et qui est supervisé par une experte ou un expert de l'entreprise.

Inscription

Il est suggéré de s'inscrire à ce cours-projet après avoir réussi au moins 42 crédits du tronc commun.

1. Pour s'inscrire à un cours-projet concernant un projet d'envergure, l'étudiante ou l'étudiant devra remplir le [formulaire du cours-projet optionnel](#) après avoir identifié une professeure ou un professeur (titulaire, agrégé, adjoint ou invité) ou une ou un maître d'enseignement qui agira à titre de **superviseur** et s'être entendu avec cette personne sur le sujet du projet.

Une fois le formulaire rempli et soumis, il ira directement chez la ou le superviseur après avoir été approuvé par la Direction pédagogique du B.A.A. La ou le superviseur devra l'approuver électroniquement afin qu'il soit transféré à une ou un agent-conseil du B.A.A.

L'étudiante ou l'étudiant recevra une confirmation d'inscription par courriel de baa@hec.ca.

Note : Les étudiantes et étudiants de la spécialisation comptabilité professionnelle devront terminer leur B.A.A. à plus de 90 crédits compte tenu de leur cursus, très spécialisé, qui ne comprend pas de bloc de cours au choix.

Frais de scolarité

Un cours-projet est l'équivalent d'un cours de 3 crédits, des frais de scolarité y sont rattachés. Pour la liste des frais de scolarité pour 3 crédits, vous pouvez consulter la page des [frais pour le programme de B.A.A.](#)

² Attention! La participation à des compétitions universitaires n'est plus créditée par le cours-projet optionnel, mais par le Service des compétitions universitaires. Veuillez contacter le [Service des compétitions universitaires](#) (scu@hec.ca) pour toute question en lien avec ces dernières.

Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire

L'étudiante ou l'étudiant devra remplir le formulaire **au plus tard** :

- Le 15 septembre (session d'automne)
- Le 15 janvier (session d'hiver)
- Le 15 juillet (session d'été)

Attention! Le formulaire sera tout d'abord transmis à la Direction pédagogique du B.A.A. pour approbation, puis à la ou au superviseur après que l'étudiante ou l'étudiant y aura apposé sa signature électroniquement et aura cliqué sur le bouton « Soumettre ».

Durée du cours-projet

L'étudiante ou l'étudiant devra investir au moins 135 heures de travail.

Le cours-projet devra être réalisé à l'intérieur d'une période ne dépassant pas deux trimestres consécutifs (voir section Remise du rapport). Autrement, la note « E » pour échec sera attribuée. Cet échec apparaîtra sur le relevé de notes et sera inclus dans la moyenne cumulative.

Remise du rapport

Suivant la date d'inscription et le délai choisis par l'étudiante ou l'étudiant pour effectuer son cours-projet, elle ou il devra transmettre le rapport à sa ou son superviseur aux dates suivantes :

- Fin avril (inscription à l'automne)
- Fin août (inscription à l'hiver)
- Fin décembre (inscription à l'été)

Attention! Le rapport devra être rédigé dans la langue que l'étudiante ou l'étudiant aura indiquée dans le formulaire d'inscription.

Contenu du rapport

Dans un rapport de 25 à 30 pages, rédigé dans la langue indiquée dans le formulaire d'inscription, l'étudiante ou l'étudiant devra témoigner des apprentissages qu'il a réalisés dans le projet en question. Entre autres, elle ou il devra :

- Décrire le cadre du projet (p. ex. description de l'entreprise, du département, de la compétition ou de l'organisme);
- Expliquer ses tâches et responsabilités;
- Rapporter l'expérience acquise
- Indiquer le nombre d'heures investies dans ce projet;
- Établir, s'il y a lieu, les liens entre l'expérience acquise et les cours suivis;
- Décrire les habiletés qu'il a pu développer dans le cadre de ce projet (communication, travail en équipe, leadership, etc.).

Après avoir consulté le guide, écrivez à cours-projet.baa@hec.ca pour toute question

Cours-projet de recherche

Description

Le cours-projet de recherche offre à l'étudiante ou à l'étudiant une occasion de s'initier à la recherche universitaire. Le cours-projet de recherche peut prendre diverses formes : 1) une revue de la littérature critique sur un sujet donné; 2) une analyse comparative d'une problématique entre entreprises, entre pays, etc.; 3) une enquête sur le terrain sur un thème de recherche (à partir d'un échantillon limité) et une analyse sommaire des données recueillies; 4) une recherche sur une problématique particulière à partir d'une analyse statistique sommaire d'une banque de données existante; 5) une étude de cas d'envergure limitée; 6) une combinaison des formes précédentes (ex. une revue de la littérature combinée à quelques entrevues de spécialistes du sujet) ou une autre forme approuvée par le superviseur.

Inscription

Il est suggéré de s'inscrire à ce cours-projet après avoir réussi au moins 42 crédits du tronc commun.

L'étudiante ou l'étudiant devra identifier une professeure ou un professeur (titulaire, agrégé, adjoint ou invité) qui agira à titre de **superviseur** et s'entendre avec elle ou lui sur le sujet du projet (seul une professeure ou un professeur peut superviser un cours-projet de recherche).

Après s'être entendu avec la ou le superviseur, l'étudiante ou l'étudiant devra s'inscrire en remplissant le formulaire électronique suivant, [formulaire électronique d'inscription](#).

Une fois la demande soumise, elle ira directement chez la ou le superviseur après avoir été approuvée par la Direction pédagogique du B.A.A. La ou le superviseur devra l'approuver électroniquement afin que le formulaire soit transféré à une ou un agent-conseil du B.A.A.

L'étudiant recevra une confirmation d'inscription par courriel de baa@hec.ca.

Note : Les étudiantes et étudiants de la spécialisation comptabilité professionnelle devront terminer leur B.A.A. à plus de 90 crédits compte tenu de leur cursus, très spécialisé, qui ne comprend pas de bloc de cours au choix.

Frais de scolarité

Un cours-projet est l'équivalent d'un cours de 3 crédits, des frais de scolarité y sont rattachés. Pour la liste des frais de scolarité pour 3 crédits, vous pouvez consulter la page des [frais pour le programme de B.A.A.](#)

Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire

L'étudiante ou l'étudiant devra remplir le formulaire **au plus tard** :

- Le 15 septembre (session d'automne)
- Le 15 janvier (session d'hiver)
- Le 15 juillet (session d'été)

Attention! Le formulaire sera tout d'abord transmis à la Direction pédagogique du B.A.A. pour approbation, puis à la ou au superviseur après que l'étudiante ou l'étudiant y aura apposé sa signature électroniquement et aura cliqué sur le bouton « Soumettre ».

Durée du cours-projet

L'étudiante ou l'étudiant devra investir au moins 135 heures de travail.

Le cours-projet devra être réalisé à l'intérieur d'une période ne dépassant pas deux trimestres consécutifs (voir section Remise du rapport). Autrement la note « E » pour échec sera attribuée. Cet échec apparaîtra sur le relevé et sera inclus dans la moyenne cumulative.

Remise du rapport

Suivant la date d'inscription et le délai choisi par l'étudiante ou l'étudiant pour effectuer son cours-projet, elle ou il devra transmettre le rapport à sa ou à son superviseur aux dates suivantes :

- Fin avril (inscription à l'automne)
- Fin août (inscription à l'hiver)
- Fin décembre (inscription à l'été)

Attention! Le rapport devra être rédigé dans la langue du cours-projet que l'étudiante ou que l'étudiant aura indiquée dans le formulaire d'inscription.

Contenu du rapport

Dans un rapport d'environ 40 pages rédigé dans la langue indiquée dans le formulaire d'inscription, l'étudiante ou l'étudiant doit présenter les résultats de sa recherche de la façon la plus appropriée compte tenu du type de projet choisi. Il doit, entre autres, faire état de :

- La problématique sur laquelle il travaille en lien avec la littérature existante;
- La méthodologie retenue;
- Les résultats obtenus;

ou de tout autre élément exigé par l'enseignant qui supervise le projet.

Après avoir consulté le guide, écrivez à cours-projet.baa@hec.ca pour toute question

Cours-projet Bénévolat d'affaires

Description

Le « Cours-projet : Bénévolat d'affaires » est destiné à l'étudiante ou à l'étudiant qui souhaite s'impliquer dans le bénévolat et qui souhaite participer au rayonnement de HEC Montréal dans la communauté tout en développant ses habiletés de gestion.

L'étudiante ou l'étudiant devra réaliser un mandat d'affaires pour un organisme à but non lucratif (OBNL).

Un cours-projet se déroule généralement à l'université et est supervisé par une professeure ou un professeur (titulaire, agrégé, adjointe ou invité) ou une ou un maître d'enseignement, contrairement à un stage qui se déroule généralement en entreprise et qui est supervisé par une experte ou un expert de l'entreprise.

Inscription

Il est suggéré de s'inscrire à ce cours-projet après avoir réussi au moins 42 crédits du tronc commun.

L'étudiante ou l'étudiant a la possibilité de trouver un OBNL seul ou encore d'écrire à NOVA (nova@hec.ca) pour le trouver.

Les OBNL demandent en général à l'étudiante ou à l'étudiant de leur transmettre une lettre de motivation, un CV ou de faire une entrevue.

Après avoir été accepté par l'OBNL, l'étudiante ou l'étudiant devra identifier une professeure ou un professeur (titulaire agrégé, adjoint ou invité) ou une ou un maître d'enseignement qui agira à titre de **superviseur** et s'entendre avec elle ou lui sur le sujet du projet.

Après s'être entendu avec la ou le superviseur, l'étudiante ou l'étudiant devra remplir le formulaire électronique suivant, [formulaire électronique d'inscription](#).

Une fois la demande soumise, elle sera transmise à la Direction du programme de B.A.A. afin de vérifier qu'il s'agit bien d'un OBNL, puis à la ou au superviseur qui devra l'approuver électroniquement afin que le formulaire soit transféré à une ou un agent-conseil du B.A.A.

L'étudiant ou l'étudiante recevra une confirmation d'inscription par courriel de baa@hec.ca.

Note : Les étudiantes et étudiants de la spécialisation comptabilité professionnelle devront terminer leur B.A.A. à plus de 90 crédits compte tenu de leur cursus, très spécialisé, qui ne comprend pas de bloc de cours au choix.

Frais de scolarité

Un cours-projet est l'équivalent d'un cours de 3 crédits, des frais de scolarité y sont rattachés. Pour la liste des frais de scolarité pour 3 crédits, vous pouvez consulter la page des [frais pour le programme de B.A.A.](#)

Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire

L'étudiante ou l'étudiant devra remplir le formulaire **au plus tard** :

- Le 15 septembre (session d'automne)
- Le 15 janvier (session d'hiver)
- Le 15 juillet (session d'été)

Attention! Le formulaire sera tout d'abord transmis à la Direction pédagogique du B.A.A. pour approbation, puis à la ou au superviseur après que l'étudiante ou l'étudiant y aura apposé sa signature électroniquement et aura cliqué sur le bouton « Soumettre ».

Durée du cours-projet

L'étudiante ou l'étudiante devra investir au moins 135 heures de travail.

Le cours-projet devra être réalisé à l'intérieur d'une période ne dépassant pas deux trimestres consécutifs (voir section Remise du rapport). Autrement, la note « E » pour échec sera attribuée. Cet échec apparaîtra sur le relevé de notes et sera inclus dans la moyenne cumulative.

Remise du rapport

Suivant la date d'inscription et le délai que l'étudiante ou l'étudiant aura choisis pour effectuer son cours-projet, elle ou il devra transmettre le rapport à sa ou son superviseur aux dates suivantes :

- Fin avril (inscription à l'automne)
- Fin août (inscription à l'hiver)
- Fin décembre (inscription à l'été)

Attention! Le rapport devra être rédigé dans la langue du cours-projet que l'étudiante ou l'étudiant aura indiquée dans le formulaire d'inscription.

Contenu du rapport

Dans un rapport de 25 à 30 pages, rédigé dans la langue indiquée dans le formulaire d'inscription, l'étudiante ou l'étudiant devra témoigner des apprentissages qu'il a réalisés dans le projet en question. Entre autres, il devra :

- Décrire l'histoire, la mission et les activités de l'organisme;
- Décrire les tâches effectuées et l'expérience acquise au sein de cet organisme;
- Présenter la répartition du temps d'implication et des activités réalisées;
- Établir, s'il y a lieu, les liens entre l'expérience acquise et les cours suivis;
- Décrire les habiletés qu'il a pu développer dans le cadre de ce projet (communication, travail en équipe, leadership, etc.)
- Donner une appréciation générale de son implication dans l'organisme

Après avoir consulté le guide, écrivez à cours-projet.baa@hec.ca pour toute question

Cours-projet : vie étudiante

Description

Le **cours-projet : vie étudiante** permet à l'étudiante ou à l'étudiant de parfaire ses apprentissages en gestion dans le cadre d'une implication étudiante intense d'au moins 135 heures dans l'une ou l'autre des associations, des regroupements ou des comités étudiants de HEC Montréal.

Inscription

Pour s'inscrire, l'étudiante ou l'étudiant devra remplir le [formulaire du cours-projet : vie étudiante](#).

Une fois le formulaire rempli et soumis, il ira directement à la direction des Services aux étudiants qui devra l'approuver électroniquement afin qu'il soit transféré à une ou un agent-conseil du B.A.A.

L'étudiante ou l'étudiant recevra une confirmation d'inscription par courriel de baa@hec.ca.

Note : Les étudiantes et étudiants de la spécialisation comptabilité professionnelle devront terminer leur B.A.A. à plus de 90 crédits compte tenu de leur cursus, très spécialisé, qui ne comprend pas de bloc de cours au choix.

Frais de scolarité

Un cours-projet est l'équivalent d'un cours de 3 crédits, des frais de scolarité y sont rattachés. Pour la liste des frais de scolarité pour 3 crédits, vous pouvez consulter la page des [frais pour le programme de B.A.A.](#)

Date limite de l'étudiante ou de l'étudiant pour transmettre le formulaire

L'étudiante ou l'étudiant devra remplir le formulaire **au plus tard** :

- Le 15 septembre (session d'automne)
- Le 30 janvier (session d'hiver)

Attention! Le formulaire sera automatiquement transmis à la direction des Services aux étudiants après que l'étudiante ou l'étudiant y aura apposé sa signature électroniquement et aura cliqué sur le bouton « Soumettre ».

Suivi et évaluation

Dans la 1^{re} semaine de cours :

- Remplir le formulaire [Autoévaluation initiale des compétences](#)

À mi-parcours :

- **Avant la 8^e semaine de cours**
Remplir le formulaire de mi-parcours [Appréciation mi-stage – Étudiant](#)
- **Avant la 10^e semaine de cours**
Rencontre obligatoire avec le superviseur

À la fin du cours-projet :

- **D’ici la fin du trimestre d’inscription (inscription à l’automne : remise à la fin décembre et inscription à l’hiver : remise à la fin avril)**
Remplir le formulaire [Bilan de stage](#)

Notation

Le cours-projet devra être réalisé à la fin du trimestre d’inscription (voir section « À la fin du cours-projet »). Autrement, la note « E » pour échec sera attribuée. Cet échec apparaîtra sur le relevé de notes.

La note finale correspond à la mention « succès » ou « échec ». Celle-ci n’aura pas d’incidence sur votre moyenne cumulative.

Après avoir consulté le guide, écrivez à cours-projet-vie-etudiante.sae@hec.ca pour toute question
